



A propos de l'ITC

Le International Tax Compact (ITC) est guidé par la perspective de systèmes fiscaux équitables, efficaces et transparents au service du développement durable. Afin de renforcer l'efficacité des initiatives axées sur les résultats dans le domaine de la fiscalité et du développement, l'ITC soutient de manière impartiale la mise en réseaux, le partage des connaissances ainsi que la coopération aussi bien au sein des différentes initiatives qu'entre elles.

L'ITC a été créé en 2009 par le Ministère Allemand pour la Coopération Economique et le Développement (BMZ), qui a chargé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) de sa mise en oeuvre. D'avril 2017 à septembre 2019, puis de nouveau depuis juillet 2022 jusqu'à aujourd'hui, la Commission européenne a cofinancé l'ITC. Depuis sa fondation, l'ITC s'est penché sur l'amélioration de la mobilisation des recettes nationales dans les pays partenaires par le biais de la consultation internationale, la coopération et le partage des connaissances.

Trois fonctions principales

- **Fournir des services de secrétariat :** Fournir des services de secrétariat : L'ITC fournit des services de secrétariat aux initiatives et réseaux internationaux qu'il facilite. Ainsi, l'ITC s'engage dans la gestion de réseaux et de projets, l'élaboration de stratégies et de concepts, la communication et la diffusion, la gestion d'événements et la gestion des connaissances. Actuellement, l'ITC facilite les secrétariats de l'Addis Tax Initiative (ATI) et du Network of Tax Organisations (NTO).
- **Création de réseaux :** L'ITC agit comme un agent de réseau entre les initiatives qu'il facilite et d'autres organisations actives dans le domaine de la fiscalité et du développement. Il identifie et promeut les synergies et les liaisons afin de permettre l'expansion des activités et d'accroître leur impact tout en garantissant la cohérence avec le discours international. L'ITC relie également les initiatives qu'il facilite aux programmes concernant la fiscalité et le développement, créant ainsi un potentiel d'enrichissement mutuel.
- **Agir comme un incubateur :** Si les parties intéressées le souhaitent, l'ITC fait également office d'incubateur pour les nouvelles initiatives. L'ITC fournit un soutien logistique et consultatif de l'élaboration jusqu'à la mise en oeuvre, tout en aidant à l'institutionnalisation des nouvelles initiatives par la création de structures de gouvernance et de procédures opérationnelles.

Initiatives internationales



L' Addis Tax Initiative (ATI)

L'ATI vise à promouvoir une mobilisation équitable et efficace des recettes nationales, la cohérence des politiques fiscales, ainsi que le contrat social et ce à travers le développement de partenariats et de connaissances. En tant que partenariat multilatéral, l'ATI contribue de manière essentielle à encourager l'action collective en vue d'améliorer les systèmes fiscaux compte tenu des lacunes reconnues en matière de financement du développement. Jusqu'à ce jour, l'initiative comprend 77 membres, dont 33 pays partenaires, 20 partenaires de développement et 24 organisations de soutien.

En approuvant la [Déclaration 2025 de l'ATI](#), l'ATI rassemble différentes parties prenantes unies par la vision de systèmes fiscaux qui sont au service du peuple et qui font avancer les Objectifs de Développement Durable (ODD). En se concentrant sur les demandes des pays partenaires, l'ATI offre à ses membres une occasion unique de collaborer sur un pied d'égalité sur les questions liées à la mobilisation des recettes nationales (MRN), de s'engager dans l'apprentissage entre pairs et d'échanger des expériences et des bonnes pratiques. L'ATI joue un rôle de coordination entre ses membres et vise à améliorer le volume et la qualité de la coopération et renforcer les capacités dans les pays partenaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site web de l'ATI](#).



Le Network of Tax Organisations (NTO)

Le NTO est un réseau composé de dix organisations fiscales régionales et internationales qui vise à développer une plateforme mondiale afin de renforcer les systèmes fiscaux pour le bien-être des populations. Les organisations membres du NTO représentent plus de 180 administrations fiscales nationales dans le monde. Le NTO a pour but d'encourager le développement des capacités de ses membres et à renforcer la collaboration internationale et le dialogue sur la fiscalité de manière à soutenir une mobilisation efficace des recettes nationales.

L'objectif principal de le NTO est d'agir comme une plateforme mondiale pour favoriser l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques sur les questions d'administration fiscale. Il cherche également à poursuivre les priorités suivantes : développer une plateforme dynamique pour les échanges entre pairs, le partage des connaissances et la collaboration entre ses membres et leurs administrations fiscales respectives ; élaborer de nouvelles ressources en matière de connaissances et d'apprentissage à destination des administrations fiscales ; garantir la synergie et la complémentarité avec les partenaires du développement et les parties prenantes de la fiscalité internationale ; et renforcer la gouvernance et les processus de la NTO.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site web de le NTO](#).



Secrétariat de l'ITC | c/o GIZ Office Bonn | Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36 | 53113 Bonn | Allemagne
Pour de plus amples informations, veuillez contacter secretariat@taxcompact.net.

